

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 juin 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 28 juin 2022, les membres du conseil municipal de la commune de Saint-Gonnéry se sont réunis à 20h à la salle du conseil sur la convocation qui leur a été adressée par le maire le 21 juin 2022 conformément à l'article L.2121.10 du code général des collectivités territoriales.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

1. VIET Claude
2. LE SAUCE Blandine
3. ANGER Michel
4. BIDAN Denis
5. AUBIN Auguste
6. RENOUARD Rachelle
7. CALME Mickaël
8. HUET Patrice

9. PARCHEMIN Fanny
10. CHEVALIER Nicolas
11. RIGOUX Juline
12. SCHNAIDERMAN Carole
13. ROBIN Christophe

ÉTAIT ABSENTE EXCUSEE

14. LE METAYER Catherine

Madame Fanny PARCHEMIN est nommée secrétaire de séance par le conseil municipal.

Présence de la secrétaire de mairie.

Ordre du jour :

1/Réforme de publicité des actes du CM au 01/07/2022	3
2/Tarifs 2022 : garderie, cantine, vaisselle, cimetièrè	3
Garderie	3
Cantine.....	3
Vaisselle.....	4
Cimetièrè.....	4
3/Remplacement de la chaudière Mairie/Ecole : choix de la chaudière et consultation	5
4/Ecole : présentation de la rentrée : travaux dans les sanitaires, transfert de la garderie et prolongation des horaires.....	5
5/Aménagements de l'étang : propositions de la commission, résultats de la consultation	6
6/Animation Jeunesse : Convention 2022 avec Familles Rurales	6
7/Numérotation des maisons en campagne : Avenant changement du type de numérotation	7
8/Voirie : calendrier du programme 2022, Pata 2022 et curage des fossés	7
9/Questions diverses.....	7
Maison Loubeau : avancement du règlement de la succession.....	7
Arrêté municipal interdisant le stationnement de caravanes/mobil homes.	8
Cantine :	8
Personnel communal :	8
Boulangerie : point sur l'avancée du dossier	8
Ecoles :	8
Comme l'an passé, la municipalité va offrir aux élèves de CM2 partants en 6 ^{ème} l'année prochaine une clé USB.....	8
Adhésion au service mutualisé informatique et téléphonie de Pontivy Communauté	9
Expo LesArts d'Hilvern	9
Atelier culinaire.....	9
Logement communal rue kerfanto.....	9
Formations des élus.....	9



1/Réforme de publicité des actes du CM au 01/07/2022

L'ordonnance et le décret du 7 octobre 2021 apportent d'importantes modifications aux règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales.

L'entrée en vigueur de la majorité de ces dispositions est prévue pour le 1er juillet 2022.

Les procès-verbaux du conseil municipal seront signés par le maire et la secrétaire de séance, signature électronique à prévoir, puis déposé sur le site internet.

Les comptes-rendus sont supprimés.

La liste des délibérations sera également publiée.

- Le conseil municipal approuve une publication des actes sous forme dématérialisée.

2/Tarifs 2022 : garderie, cantine, vaisselle, cimetière

Garderie

Demande de l'école des couleurs pour allonger les horaires de garderie en les repoussant jusqu'à 19h soit ½ heure supplémentaire.

Sondage :

-5 familles ont répondu qu'ils seraient intéressés ce qui représentent 8 enfants mais certains ne savent pas s'ils auront besoin dès Septembre du service et si cela sera régulier.

Proposition est faite de faire « un essai » en Septembre et Octobre et d'analyser la fréquentation.

Actuellement le prix de la garderie est de 1€ le matin et 1€ le soir (pas de goûter), à compter de septembre 2022 le forfait passe à 1,50€.

- Le conseil municipal valide cette proposition.

Cantine

TARIFS	2017	2018	2019	2020	2021	2022
CANTINE						
Repas enfant inscrits 4 jours/semaine à l'année	3.2	3.25	3.3	3.35	3.40	3.50
Repas exceptionnel enfant non inscrit cantine et stagiaire	5.2	5.2	5.2	5.2	5.2	5.30
Repas Adulte	8.5	8.5	8.5	8.5	8.5	8.80
SCOLAIRES						

Fournitures scolaires par élève gonnérien	54	54	54	54	54	55
Arbre de Noël par élève gonnérien	6.6	6.6	6.6	7	7	7
Garderie forfait journalier école publique (matin et soir)	1+1	1+1	1+1	1+1	1+1	1.5 +1.5

Recherche de solutions :

Actuellement les parents peuvent prévenir le matin pour annuler le repas de leur enfant sans facturation. Notons des conséquences en terme logistique et organisationnel.

A discuter en commission avant passage au CM.

Vaisselle

Prix applicables actuellement :

0.15 € le couvert (assiette-couvert-verre)

0.15 € le plat + grande cuillère + fourchette + louche

8€ le percolateur

Pour les cocottes = prêt

Proposition :

Forfait par 1 lot de 50 couverts pour 15 € et 10 € pour les suivants.

- Le conseil municipal valide cette proposition à compter du 1 octobre 2022.

Cimetière

✚ Cavurnes béton 60 x 60

- Le conseil municipal valide la proposition des Pompes Funèbres Générales de Noyal Pontivy pour un prix unitaire de 200€ HT.

✚ Vente de plaques

- Le conseil municipal valide le prix de 20€ la plaque « d'identification » pour le jardin du souvenir.

✚ Tarifs

t

	2021	2022
Concessions pleine terre	2pl=2m ² 4pl=4m ²	2pl=2m ² 4pl=4m ²
15 ans	25€/m ²	25€/m ²
30 ans	40€/m ²	50€/m ²
50 ans	50€/m ²	80€/m ²
Case Columbarium		
15 ans	non	non
30 ans	450 €	450 €
50 ans	600 €	600 €
Caveautins		
15 ans	non	non
30 ans	450 €	450 €
50 ans	600 €	600 €

- Le conseil municipal décide de modifier la concession pleine terre 30 ans 50 € et 50 ans 80 € au m².

3/Remplacement de la chaudière Mairie/Ecole : choix de la chaudière et consultation

La chaudière à granulés est la plus économique (4 tonnes de granulés / an 350 € x 4 = 1 400 €). Le conseil municipal retient le choix de la chaudière à granulés, dans l'attente de devis actualisés.

Demande de subvention en cours.

4/Ecole : présentation de la rentrée : travaux dans les sanitaires, transfert de la garderie et prolongation des horaires

- Effectifs et Equipe enseignante rentrée scolaire 2022/2023 :

Mr LE MOAL Mathieu sera remplacé par Mr JAFFREZO Arnaud et prendra en charge la direction et la classe des GS-CP-CE1, Mme LE MEUR Marion prendra les TPS-PS-MS et Mme ROCABOY Mélanie les CE2-CM1-CM2

Les effectifs seront 15 élèves en TPS-PS-MS, 18 élèves en GS-CP-CE1 et 16 élèves en CE2-CM1-CM2 soit un total de 49 élèves.

Mme DAMAZIE , inspectrice de circonscription a fait part de son départ et nous a alerté sur les effectifs et sur la demande qui sera faite auprès des

inspecteurs d'analyser pour l'année prochaine plus précisément les ratios élèves /classes (ce qui avait été mis temporairement de côté suite au COVID)

Achat mobilier pour la nouvelle garderie (tables, chaises, chauffeuse) :

- Le conseil municipal valide le devis Manutan collectivités pour un montant de 1365,38€ HT soit 1638.46€ TTC.

5/Aménagements de l'étang : propositions de la commission, résultats de la consultation

Michel Anger présente la synthèse par atelier avec pose.

parcours

La commission propose de retenir l'offre de la société Quali-Cité pour un montant total restant à définir en fonction des jeux qui seront réellement retenus, la proposition globale s'élève à 65 195€ HT pour :

- Fitness = 10 325€
 - Parcours agilité = 40 145€
 - Parcours sportif = 14 725€
- Le conseil municipal attend le coût global de l'aménagement pour faire le choix des équipements fitness et parcours sportif.

Pump truck

- Le conseil municipal valide la proposition de la création d'un PUMP TRUCK avec la société P TRACKS pour un montant total de 99 680€. L'option espace vert 8 640€ sera à revoir.

6/Animation Jeunesse : Convention 2022 avec Familles Rurales

La commission enfance jeunesse a reçu les représentant de familles rurales afin d'échanger sur les modalités du renouvellement de la convention notamment sur l'aspect financier.

Il a été convenu que lors des autofinancements, l'animateur ne serait pas présent afin de limiter le coût pour la commune et que Mme SCHNAIDERMAN se chargera de cette gestion.

Ils nous ont également fait part de la possibilité d'avoir à disposition un conseiller numérique pour notre commune. Le coût serait très faible puisque seulement les frais de déplacement seraient à notre charge.

Cet atelier serait ouvert notamment aux personnes âgées ou aux personnes souhaitant découvrir ou se familiariser avec l'outil informatique, pour avoir une aide dans la recherche ou la mise en place de démarches administratives, faire un CV, aide au lancement d'une PME. Il vient avec 5 ordinateurs (ou les gens

peuvent venir avec le leur) . Il a l'accréditation « aidant-connect » (possibilité de prendre la main de chez lui).

- Le conseil municipal souhaite un complément d'information sur les propositions d'un conseiller numérique.
 - Le programme des activités cet été est présenté par Carole SCHNAIDERMAN.

Projet jeunes :

- L'opération pizzas du vendredi 24 Juin a permis aux jeunes de vendre 110 pizzas. Il y a eu un bon retour et plusieurs parents se sont impliqués ce jour- là.

Coût:

Nouvelle convention 2022. Prévisionnel de 8 146€.

7/Numérotation des maisons en campagne : Avenant changement du type de numérotation

Montant de l'avenant **+1 905,60€ TTC** qui se rajoute au devis initial de 5 640 € TTC. Notons que la TVA n'est pas récupérable sur ce poste. La numérotation métrique est abandonnée au profit de la numérotation traditionnelle.

Nouvelle proposition création d'une Base Locale Adresse dont la publication serait obligatoire depuis 02/2022 dans la BAN Base d'Adresse Nationale, devis **1 080 € TTC**.

- Le conseil municipal valide l'avenant et la Base Locale Adresse.

8/Voirie : calendrier du programme 2022, Pata 2022 et curage des fossés

Programme prévu pour la deuxième semaine de juillet.

Le prix du point à temps automatique se place entre 580€ à 780€ la tonne.

Le curage des fossés sera fait sur Porpic et Brérec

9/Questions diverses

Maison Loubeau : avancement du règlement de la succession

Le dossier de succession de la maison Loubeau s'avère compliqué et traîne en longueur. Le bâtiment présente un danger.

- Le conseil municipal autorise le maire à prendre les mesures nécessaires au maintien de la sécurité.

Arrêté municipal interdisant le stationnement de caravanes/mobil homes.

Point sur l'intervention de la gendarmerie avec lecture du protocole d'accord signé le 23 juin 2022 avec M. Jimmy MOURA pour le terrain rue du verger.

Cantine :

Suite à une entrevue avec Mme AUBERT Nadine et Mme CABEDOCHÉ Evelyne en présence de Mr Le Maire, de Mme LE SAUCE Blandine et DE Mme SCHNAIDERMAN Carole et en lien avec un rapport fait par la chambre d'agriculture suite à une visite du 14 Juin 2022 dans le cadre du projet alimentaire territorial, il a été demandé :

- ✚ L'achat d'un frigo pour entreposer les légumes et fruits
- ✚ Un téléphone sans fil
- ✚ Une grille adaptable sur l'évier.

Concernant le rapport fait par la chambre d'agriculture, un courrier réponse sera fait et co-signé par Carole et Nadine au vu de certains points qui ne sont pas réels.

Personnel communal :

- ✚ Départ d'Elodie VICAUD:

Elle nous a fait part de son départ suite à son contrat qui s'achève le 31 Juillet. Elle a trouvé un poste plus près de chez elle.

Il convient de la remplacer à partir du 1er Août pour l'entretien de salles, la garderie du matin, le poste d'ATSEM le matin et le service à la cantine.

- ✚ Compte épargne Temps :

Nous avons reçu en mairie une demande de Mme AUBERT Nadine par courrier avec accusé de réception une demande de mise en place d'un compte épargne temps.

Compte-tenu du délai de réception du courrier du 27 juin 2022, le conseil municipal se prononcera ultérieurement.

- ✚ Fin de contrat Yoann GOURIOU le 30 septembre 2022.
Proposition de stagiairisation

Boulangerie : point sur l'avancée du dossier

Pas d'avancée significative

Ecoles :

Comme l'an passé, la municipalité va offrir aux élèves de CM2 partants en 6^{ème} l'année prochaine une clé USB.

- Le conseil municipal valide l'achat de 17 clés USB 16 GO avec Bureau Vallée

La remise sera faite le lundi 4 Juillet à 9h00 à l'école Ste Anne et à 9h20 à l'école des couleurs.

Adhésion au service mutualisé informatique et téléphonie de Pontivy Communauté

Le maire rapporte la rencontre avec le responsable de ce service et propose de ne pas adhérer pour 2023.

Expo Les Arts d'Hilvern

Exposition de peintures à la Maison Eclusière du 27 juillet au 7 août avec 3 artistes, André Le BOUFFOS, Jean-Paul DANTEC et Ingrid BARON.

Atelier culinaire

Lundi 18 juillet à Saint-Gonnery de 10h à 16h : atelier culinaire « Ces plantes de chez nous qui relèvent nos plats ! ». Rendez-vous à la salle Michel Kerfanto sur inscription préalable.

Logement communal impasse Germaine Kerfanto

Loué depuis le 30 avril à Jessica BRIENS

Loyer $393.92 + 26.26 = 420.18€$

Formations des élus

Blandine LE SAUCE rappelle aux élus le droit à formation et les invite à s'inscrire s'ils le souhaitent.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 22h36.

